

Le 5 novembre 2024

Mesdames, Messieurs les Inspecteurs,  
Chers collègues enseignants,

Dans le cadre de l'appel à projet de [l'Académie musicale de Villecroze](#), plusieurs conseillers pédagogiques en éducation musicale et EAC, ainsi qu'un professeur de musique à l'INSPE des académies de Bordeaux et Poitiers ont eu la chance de participer à une résidence pédagogique du 5 au 11 septembre à l'académie : Inaugurée en 1989, l'Académie musicale de Villecroze est une association loi de 1901 dont la principale activité est le mécénat en faveur des instrumentistes de haut niveau. Depuis 2009, elle apporte également son soutien à des actions pour le développement de la musique et du chant à l'école, au collège et au lycée à travers la commande de répertoire pour les classes et les chorales scolaires, et l'organisation de stages de formation pour les formateurs et les professeurs.

De cette dynamique académique portée par Marie-Hélène Larricq, CPEM 64, cette équipe, accompagnée par Anne Goniaux, de [la Musique de Léonie](#), a créé un projet innovant d'une lettre numérique mensuelle avec des ressources pédagogiques, à diffuser dans toutes les écoles maternelles, afin de favoriser la pratique du chant choral : la gazette musicale des maternelles.



Prête à l'emploi pour les enseignants, elle sera envoyée via [le digipad « la gazette musicale des maternelles »](#) dans les classes chaque mois dès le mois de Novembre 2024. Elle contiendra deux chansons, leurs exploitations enregistrées et/ou filmées, avec des pistes pédagogiques différenciées, dans une perspective de mise en œuvre aisée et ludique, ainsi que la comptine du mois et des prolongements pédagogiques.



©Patrick Legrand

Pour créer du lien entre cette proposition musicale et les élèves, une petite cigale, Cissi, fera partie de l'aventure et enverra chaque mois une lettre aux élèves.

Pour recenser les classes qui auront utilisé ce support, une campagne a été créée dans ADAGE, nous vous invitons à la renseigner lorsque vous utiliserez les ressources de la gazette musicale avec vos élèves.

**NAT** **2024-2025** **Académie Musicale de Villecroze : Chanter en classe**

Nous tenions à remercier l'académie musicale de Villecroze qui a financé cette résidence et qui œuvre chaque année à promouvoir le chant choral dans nos écoles, soit en commandant des œuvres à des compositeurs (œuvres de Musique Prim, VOIX), soit en permettant des résidences de formation pour les enseignants, les artistes, les conseillers pédagogiques.

Nous vous souhaitons de bons moments musicaux avec vos élèves au sein de vos classes !

Les CPEM et CPD EAC de Nouvelle Aquitaine